# Nouveau parti purgé avant son lancement

L'initiative de la LCR visant à rassembler « tous les anti-capitalistes et révolutionnaires » dans un « parti démocratique, pluraliste, anti-capitaliste » est remise en question par la tentative d'exclure du processus un petit groupe trotskiste – pour avoir osé critiquer la LCR.

## **Article de Peter Manson**

La Ligue communiste révolutionnaire, enhardie par le bon résultat obtenu par son candidat, Olivier Besancenot, lors de l'élection présidentielle française de 2007, a lancé son appel pour un « nouveau parti anti-capitaliste » (NPA) il y a un peu plus d'un an. Le Groupe Communiste Révolutionnaire Internationaliste (Groupe CRI) – dont les dirigeants avaient été expulsés de la plus grande organisation trotskiste de France, le Parti des travailleurs, en 2002 – ont été parmi les premiers à répondre.

Le Weekly Worker a accueilli avec réserve l'initiative de LCR (cf. l'article « Battre les liquidateurs » du 21 février : http://www.cpgb.org.uk/worker/709/defeatliquidators.html). Nous avons vu dans l'appel à un regroupement des « forces anti-capitalistes et révolutionnaires » dans un parti qui « opposerait à la gestion des institutions existantes la perspective d'un gouvernement des travailleurs », une initiative positive qui contraste avec les efforts inaboutis qui ont marqué les projets unitaires à gauche ces dernières années, notamment en Grande-Bretagne.

Toutefois, il est absolument essentiel que les engagements verbaux sur la démocratie et la transparence se vérifient dans la pratique. Ce n'est qu'ainsi que peut être établi une véritable unité. Mais, si on en croît le CRI, le projet de NPA lancé par la LCR est marqué par toutes les tares bureaucratiques que nous avons connu en Grande-Bretagne avec le Socialist Workers Party (SWP) – obsession du contrôle, manipulations, et une façon secrète et sournoise de travailler.

Il y a environ 300 comités d'action locaux NPA et en juin, dans un des nombreux comités de Paris, une motion a été adoptée, excluant deux dirigeants CRI qui avaient jusqu'à ce moment là participé à la vie de ce comité. La motion, qui se plaignait de l'attitude et du style d'intervention du CRI plutôt que pointer un quelconque méfait concret, a été présenté par un camarade non-LCR, mais a été adopté grâce aux voix de la LCR. Le petit nombre d'« indépendants » ont pour la plupart, soit voté contre, soit se sont abstenus. Après un mois de silence et une campagne de protestation soutenue menée par le CRI, la direction du comité a finalement publié une déclaration le 22 juillet (tous les documents cités ici ont été reproduits sur le site du CRI: http://groupecri.free.fr).

Cette déclaration, envoyée par email, a tenté de justifier l'exclusion. Ou plutôt la non-exclusion, puisque, selon les camarades LCR locaux, la motion qui affirmait le refus de travailler avec le CRI ne peut pas être considérée comme une exclusion, parce que le NPA n'existe pas encore, n'a pas de statuts et, par conséquent, n'a aucun moyen d'exclure qui que ce soit! Les camarades du CRI « non-exclus » ne peuvent juste pas prendre part au comité, c'est tout.

#### **Fautes**

Mais pourquoi cette motion a-t-elle été présentée ? Eh bien, les deux membres du CRI seraient responsables de « nombreuses fautes » – bien que mystérieusement ni la motion initiale, ni cette déclaration n'en dise davantage à ce sujet. Cette déclaration fait cependant deux allégations concrètes. Tout d'abord, les militants CRI ont « distribué leurs propres tracts à l'intérieur de la

réunion publique du comité NPA » – un « exemple qui résume bien leur attitude plus qu'ambiguë vis-à-vis du processus de création du NPA ».

Mais attendez une minute. Je croyais que le nouveau parti allait être « pluraliste », reconnaissant « le droit de tendance et d'affirmation de courants publics ». Et la LCR n'émet-elle pas de toute façon ses propres déclarations sur le NPA ?

En second lieu, un camarade CRI se serait déplacé d'un comité à un autre « sans en avertir quiconque, et sans explication ultérieure ». Enfin, le CRI est accusé de lancer autour de lui des « insultes » — mais ici encore aucune n'est spécifiée. Mais le comité local dirigé par la LCR met en avant une « preuve » rétrospective en citant un compte rendu du CRI de la réunion nationale de Paris où le camarade non-LCR qui est derrière la motion d'exclusion est qualifié de « bureaucrate syndical ». Que c'est effroyable!

Alors que les dirigeants de la LCR évacuèrent dans un premier temps l'exclusion en la qualifiant de problème local sans aucun lien avec eux, les véritables raisons pour lesquelles ils estiment nécessaire de maintenir le CRI hors du NPA ont été révélées dans un bulletin interne de la LCR plusieurs semaines après les exclusions. Dans une note explicative, la direction explique : « Il nous a donc semblé utile d'envoyer un argumentaire expliquant pourquoi la LCR considère que les conditions ne sont pas réunies pour que le CRI soit partie prenante du processus » (*Lettre Rouge* du 8 juillet).

Toutefois, la circulaire n'est destinée à être connue que des militants de la LCR : « Evidemment, il est inutile de diffuser cette note dans les comités qui ne sont pas au courant de cette affaire et où la question n'est pas soulevée ». Vous avez dit « transparence » ?

La Lettre Rouge tente d'expliquer aux membres de la LCR « pourquoi ce groupe est hostile à la LCR, ainsi qu'au NPA » et en quoi le projet du CRI est « incompatible avec le NPA ». Après tout, le CRI a l'audace de caractériser la direction de la LCR comme un exemple de « centrisme droitier cristallisé » et le culot de l'appeler « bureaucratique ». Imaginez ! Le CRI répond : « Quant aux méthodes 'bureaucratiques' dont nous parlons, nous n'avons pas besoin de faire un dessin : par sa circulaire appelant à notre exclusion, la direction de la LCR montre elle-même à quel point elle y est rompue ! »

Toutefois, ce qui tape vraiment sur les nerfs de la LCR, est le fait que le CRI « fait une distinction entre sa direction et ses militants » : c'est-à-dire qu'une grande partie de ceux-ci peut être gagnée à une « recomposition inévitable » nécessaires pour « construire la quatrième internationale ». Le CRI est accusé de vouloir « ouvrir les yeux » de la base de la LCR « sur la nature de leur direction, pour pouvoir gagner ces militants aux vraies positions révolutionnaires—trotskystes—marxistes — celles du CRI naturellement ».

Tout à fait inacceptable, clairement. La LCR affirme que, pour le CRI, le NPA est simplement une occasion de suivre une tactique entriste « pour tenter de gagner en leur sein de nouveaux membres pour la politique et le projet du groupe CRI, opposés à ceux de la LCR et du NPA ». Eh bien, excusez-moi, mais n'est-il pas tout à fait normal pour les organisations d'essayer de gagner les autres à leur propre « politique et projet » ? Le CRI fait observer en réponse que, lorsque la LCR a lancé le projet du NPA, elle « n'a pas mis comme condition qu'il ne faille pas la considérer comme centriste droitière ! ».

Au contraire, la LCR « a annoncé qu'elle comptait se dissoudre » dit le CRI. Pourtant, « près d'un an après que le Groupe CRI eut déclaré son accord avec le projet et quatre mois après le lancement des comités, la direction de la LCR lui interdit soudain le droit de continuer à participer à ce processus... sous prétexte qu'il a osé critiquer une organisation de toute façon appelée à disparaître! ».

Et qui détermine ce qui est « compatible » et ce qui est « opposé » au NPA? Le CRI commente : « ce n'est pas à la direction de la LCR de décider à l'avance si le projet d'un parti prolétarien révolutionnaire, proposé par le Groupe CRI, est compatible ou non avec le NPA ». Ce sera la tâche des membres du nouveau parti (qui, bien sur, n'existe pas encore) – « à moins qu'il soit déjà décidé par en haut que le NPA doive être une LCR élargie, avec les mêmes orientations et les mêmes méthodes ».

## **Destructeurs**

La *Lettre Rouge* admet que tout cela pourrait être considéré comme une « tempête dans un verre d'eau ». Toutefois, « ces agissements de micro-secte peuvent être destructeurs, dégoûter et démoraliser des camarades, voire casser des comités ». Oui, il y a toujours le risque, lorsque des camarades commencent à engager un véritable débat, que les sentiments s'échauffent et que la colère pointe. Et il est tout à fait possible que les méthodes de travail du CRI puissent exaspérer certains camarades. Peut-être des gens inexpérimentés sont-ils déroutés – peut-être pourraient-il en conclure qu'ils ne sont pas fait pour être des « anti-capitalistes » ou des « révolutionnaires », après tout.

Mais quels sont les « agissements de micro-secte » qui sont si « destructeurs » ? Encore une fois, la LCR n'en dit rien. Il suffit d'avoir critiqué la direction LCR, semble-t-il. Quoi qu'il en soit, le CRI lui-même affirme qu'il s'est délibérément abstenu de le faire lors des réunions du NPA – « précisément pour éviter tout conflit et, en particulier, toute polémique entre les organisations ». De même, l'année dernière, par « loyauté » vis-à-vis du nouveau projet, le CRI n'avait pas rendu public le fait que la LCR avait ignoré ses emails et ses appels téléphoniques sollicitant un dialogue pour une coopération dans le NPA.

Je peux le croire. En tant que groupe qui semble adhérer à tous les aspects de l'orthodoxie trotskiste, le CRI tient à ce mot d'ordre de centriste bureaucratique. « lavez votre linge sale en famille ». C'est très bien de polémiquer publiquement contre d'autres organisations, mais quand vous sont censés construire une organisation commune, la « loyauté » exige de vous auto-censurer – y compris vis-àvis de ceux qui ont l'intention de rejoindre le NPA et qui sont peut être novices en politique.

Voilà comment le CRI décrit son attitude initiale à l'égard de l'initiative de la LCR : « C'est justement parce que nous avons, malgré nos différences politiques, considéré comme responsable et audacieux son pari officiel d'ouvrir une discussion large et pluraliste entre anticapitalistes et révolutionnaires, que nous y avons répondu (et nous sommes même la première organisation à y avoir répondu, dès le 18 juillet 2007). Nous avons cru qu'il serait possible de faire avancer les idées révolutionnaires et de se battre politiquement, loyalement, pour que le NPA soit un parti révolutionnaire et ait un programme le plus avancé possible... ».

Depuis qu'il a été contrecarré dans cette idée, cependant, le CRI estime qu'il n'a pas d'autre choix que de faire campagne ouvertement contre son exclusion.

Mais *pourquoi* a-t--il été exclu ? Le CRI a écrit le mois dernier en réponse à la manoeuvre bureaucratique dont il a été victime à Paris : « dans toute organisation démocratique (parti, syndicat, association...), un acte politique aussi lourd de conséquences qu'une exclusion ne peut s'envisager que sur la base de fautes graves et avérées (manquement aux statuts, calomnies, trahisons, etc.). »

Dans la *Lettre Rouge*, la LCR répond : « Mais le NPA n'est pas seulement 'toute organisation politique'. C'est un parti en devenir, en construction. Construire ensemble un parti, y compris un parti pluraliste comme nous voulons que le NPA le soit, implique d'avoir un objectif commun. S'il n'y a pas le minimum de consensus nécessaire, ce parti n'est pas viable. A l'évidence, un tel consensus est inexistant avec le groupe CRI, lequel mène au sein du NPA une opération 'entriste'. Les militants du groupe CRI ont parfaitement le droit de s'opposer au projet politique de la LCR et du NPA. Mais il faut qu'ils le fassent en dehors. »

Et voilà pour l'engagement de la LCR pour un « parti démocratique, pluraliste, anti-capitaliste ». Et voilà pour le rassemblement de « tous les anti-capitalistes et révolutionnaires » et la reconnaissance du « le droit de tendance et d'affirmation de courants publics public ».

Les lambertistes dissidents remarquent : « Bien sûr, le Groupe CRI est un petit groupe qui ne pèse pas lourd face à la machine nationale de la LCR, avec son Bureau politique, ses 3 000 militants organisés, ses moyens matériels et de communication, son accès aux médias... : la victoire de cette offensive de la direction LCR contre le Groupe CRI ne serait pas très glorieuse ! Mais précisément, pourquoi la direction de la LCR, hégémonique dans un processus NPA qui compte selon elle 8 à 9 000 participants, éprouve-t-elle le besoin de mettre en oeuvre tout un dispositif fractionnel pour exclure un petit groupe capable d'intervenir dans une poignée de comités seulement ? »

## **Confiance**

C'est une bonne question. Et le CRI marque un point en fournissant une réponse : « Une direction qui voudrait réellement regrouper 'tous les anticapitalistes et révolutionnaires' et qui aurait confiance dans ses propres idées devrait se dire qu'elle n'aurait pas de mal soit à convaincre progressivement les militants des petits groupes, soit à les laisser s'isoler eux-mêmes dans leurs comités NPA, face à la puissance de ses propres idées démocratiquement défendues ». En d'autres termes, la LCR n'a pas « confiance dans ses propres idées ». Au cours de la dernière année, elle a délivré des messages légèrement différents en fonction de qui est à l'écoute. Si c'est la droite, la LCR adoucit le ton anti-capitaliste « extrémiste » du NPA et enlève le mot « révolutionnaire ». Elle met en avant un discours gentillet sur l'écologie et le féminisme.

D'autre part, la déclaration écrite de la LCR après la réunion nationale des 28-29 Juin à Saint-Denis près de Paris stipule : « Il n'est pas possible de rassembler dans un même parti ceux qui veulent en finir avec le capitalisme et ceux qui s'en accommodent. Il n'est pas possible de rassembler dans un même gouvernement ceux qui défendent les droits des travailleurs et ceux qui défendent le pouvoir des actionnaires, ceux qui veulent rompre avec les politiques libérales et ceux qui les mettent en pratique, ceux qui veulent construire une Europe des travailleurs et les plus zélés artisans de l'Europe de la libre concurrence et du profit. »

Elle conclut : « Pour changer le monde, il nous faut un parti qui se bat jusqu'au bout contre le système, pour la transformation révolutionnaire de la société. La gauche que nous voulons doit s'organiser à l'échelle internationale et notamment européenne ».

Ce sont de belles paroles, mais, là encore, la LCR continue de pérorer sur la démocratie et l'ouverture au sein du NPA, alors que son attitude vis-à-vis du CRI montre une toute autre réalité. Mais les dirigeants de la LCR sont-ils en mesure d'étouffer le débat dans le NPA? Qu'en est-il de ses propres minorités, notamment celles de gauche? Qu'en est-il des camarades de la minorité de Lutte ouvrière (la Fraction) ou ceux du Comité pour une Internationale Ouvrière de Peter Taaffe, la Gauche Révolutionnaire? (Des sièges ont été réservés au comité national provisoire pour ces deux groupes le 29 juin, – à condition qu'ils confirment leur pleine participation). Et qu'en est-il des camarades du groupe Prométhée, dont certains sont proches du CPGB?

Toutes les personnes qui ont une opinion différente, en particulier ceux à gauche de la direction de la LCR, pourraient être à leur tour visés. C'est la raison pour laquelle il est dans l'intérêt de tous les démocrates, tous les véritables marxistes, de protester contre l'exclusion du CRI et d'exiger la réintégration immédiate des camarades. Si cela ne se produit pas, le NPA aura pris le pire des départs possibles.

La réunion de Saint Denis a réuni près de 1000 personnes, dont environ 800 étaient des délégués des comités locaux. François Duval, un dirigeant de la LCR, a écrit dans la revue de la 4ème Internationale publiée sur Internet, que « le ratio entre les délégués de la LCR et le nombre total de délégués était de 1 pour 3 » (*International Viewpoint* de juillet). A l'instar de ce qu'a fait le SWP dans *Respect*, la LCR a fait de son mieux pour assurer qu'il y ait autant que possible de camarades non-LCR élus comme délégués – en particulier ceux qui étaient sur sa droite. Une nouvelle réunion nationale est prévue à l'automne et un congrès fondateur à la fin du mois de janvier 2009.

Il sera bientôt possible de rejoindre le nouveau parti avant même qu'il soit fondé. « Il sera ainsi possible d'avoir une idée plus précise du nombre de personnes impliquées et de s'orienter vers un système de représentativité à des réunions nationales sur la base de réalité numérique », déclare le camarade Duval.

Cela facilitera en outre l'exclusion des camarades accusés d'« agissements de micro-secte » « destructeurs ». Le traitement réservé au groupe CRI Groupe démontre que ces camarades ne peuvent s'attendre à bénéficier d'aucun chef d'accusation, aucune audience, aucun droit d'appel et aucune transparence.